

EXTRAIT DE DELIBERATION
communauté de communes VAL DE GATINE
79220 CHAMPDENIERS

délibération :
D_2021_7_2

L' an deux mille vingt et un, le mardi 20 juillet à 20 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion à Champdeniers , sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Nombre de délégués en
exercice : 46

Date de convocation du : 12 Juillet 2021

Présents : 32

Votants : 39

Titulaires : Monsieur LEGERON Vincent, Monsieur BARANGER Johann, Monsieur BARATON Yvon, Madame CHAUSSERAY Francine, Monsieur DOUTEAU Patrice, Madame EVRARD Elisabeth, Monsieur FAVREAU Jacky, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur JEANNOT Philippe, Monsieur LEMAITRE Thierry, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Monsieur ATTOU Yves, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Monsieur DEBORDES Gwénaél, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Monsieur FRERE Fabrice, Madame GUITTON Sylvie, Monsieur POUSSARD Yves, Madame RONDARD Audrey, Madame SAUZE Magalie, Madame TEXIER Valérie, Madame MARSAULT Annie, Monsieur PETORIN Patrick, Madame BIEN Michèle, Monsieur SIRAUD Pierre

Objet : Déchets : PLPDMA

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame MASSÉ Suzelle, Madame PICAUVILLE Maryse, Madame PROUST Fabienne, Monsieur SOUCHARD Claude

Pouvoirs :

Madame BAILLY Christiane a donné pouvoir à Madame CHAUSSERAY Francine
Madame JUNIN Catherine a donné pouvoir à Madame RONDARD Audrey
Madame TAVERNEAU Danielle a donné pouvoir à Monsieur BARATON Yvon
Monsieur BIRE Ludovic a donné pouvoir à Monsieur LEGERON Vincent
Madame HAYE Nadia a donné pouvoir à Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre
Monsieur SISSOKO Ousmane a donné pouvoir à Madame MICOU Corine
Monsieur CAILLET Patrick a donné pouvoir à Madame BIEN Michèle

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame BAILLY Christiane, Monsieur GUILBOT Gilles, Madame JUNIN Catherine, Monsieur LIBNER Jérôme, Monsieur ONILLON Denis, Madame TAVERNEAU Danielle, Madame BECHY Sandrine, Monsieur BIRE Ludovic, Madame GIRARD Marie-Sandrine, Madame GOURMELON Catherine, Madame HAYE Nadia, Monsieur MEEN Dominique, Monsieur SISSOKO Ousmane, Madame TRANCHET Myriam, Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur BERTHOD Michel, Monsieur DEDOYARD Philippe, Monsieur CAILLET Patrick

Secrétaire de Séance : Madame Francine CHAUSSERAY

VU le code de l'environnement

VU la compétence collecte et traitement des déchets et la création d'une régie SICTOM chargée de l'exploitation du service

VU la délibération du conseil communautaire en date du 27 avril 2021 prenant acte de la mise en consultation publique auprès des usagers du territoire

Considérant les mesures de publicité réalisées

Considérant qu'aucune remarque n'a été formulée pendant la période de consultation publique menée du 1er au 31 mai 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité

- **ADOpte le PLPDMA - Plan local de Prévention des Déchets ménagers et assimilés - tel que présenté par la régie SICTOM et annexé**

- **AUTORISE le Président ou son représentant à signer tous documents relatifs au dossier.**

Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 20/07/2021, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le

Fait et délibéré, les jours,
mois et an ci-dessus.
Le Président
Jean-Pierre RIMBEAU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

079-200069748-20210720-D2021-7-2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2021

